Deuxième Année. — N° 159. *Bureau du Journal :* rue de la Mairie, 6. Samedi, 15 Novembre 1862.

ON S'ABONNE :
à **Cahors**, bureau du Journal, chez A. LAYTOU, imprimeur, ou en lui adressant *franco* un mandat sur la poste.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
LOT, AVEYRON, CANTAL, CORRÈZE, DORDOGNE, LOT-ET-GARONNE TARN-ET-GARONNE :
Un an..... 16 fr
Six mois..... 9 fr.
Trois mois..... 5 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS :
Un an, 20 fr.; Six mois, 11 fr.
L'abonnement part du 1er ou du 16

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

PARAISSANT LES MERCREDI ET SAMEDI

PRIX DES INSERTIONS
ANNONCES, 25 centimes la ligne
RÉCLAMES, 50 centimes la ligne
Les Annonces et Avis sont reçus à Cahors, au bureau du Journax rue de la Mairie, 6, et se paient d'avance.
— Les Lettres ou paquets non affranchis sont rigoureusement refusés.
Cahors, imp. de A. LAYTOU rue de la Mairie, 6.

CALENDRIER DU LOT

DAT	JOURS.	FÊTE.	FOIRES.	LUNAISONS.
20	Jeudi..	s. Félix.	Lascabanes, St-Jean-de-Laur, Calès, Caniac, Milhac, Salviac.	P. L. le 6, à 0 h. 58' du soir. D. Q. le 14, à 6 h. 51' du soir.
21	Vend..	Pr. de la Ste Ve	Mondoumerc.	N. L. le 21, à 6 h 23' du soir.
22	Samedi	se Cécile.	Montredon, St-Ceré, St-Germain.	P. Q. le 28 à 10 h. 11' du mat.

L'abonné pour un an au *Journal du Lot* a droit a une insertion de 30 lignes d'annonces ou 15 de réclames. Pour six mois, de 12 lignes d'annonces ou 7 de réclames. Cette faveur n'est accordée que pour le département.

M. HAVAS, rue Jean-Jacques-Rousseau, 3, et MM. LAFFITE-BULLIER et Ce, place de la Bourse, 8, sont seuls chargés, à Paris, de recevoir les annonces pour le *Journal du Lot*.

L'ABONNEMENT SE PAIE D'AVANCE

SERVICE DES POSTES.

DERN. LEVÉE DE BOÎTE.	DÉSIGNATION DES COURRIERS.	DISTRIBUTION.
7 h. 30' du matin..	Paris, Bordeaux, Toulouse et le midi.....	6 h. 30 m. du s.
7 heures du soir....	Brives (Gourdon).....	7 h. du m.
	Montauban, Caussade, Toulouse.	7 h. du m.
	Castelnau-Montratier.....	7 h. du m.
10 heures du soir....	Figeac (Lalbenque, l'Aveyron).. Fumel, Castelfranc, Puy-l'Évêque Cazals, St-Géry.....	6 h. 30 m. du s.

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

Cahors, 15 Novembre 1862.

BULLETIN

La révolution d'Athènes est accueillie avec enthousiasme dans toute la Grèce. Des Adresses d'adhésion au nouvel ordre de choses sont votées de toute part. Le trésor voit journellement grossir ses ressources. Les fonctionnaires et les particuliers rivalisent de générosité et font de grands sacrifices pour prévenir les embarras politiques qu'occasionnerait le manque d'argent. Les magistrats abandonnent le tiers de leurs traitements, le peuple ouvre des souscriptions, les négociants de Syra paient d'avance les impôts, le pays entier travaille à inspirer à l'Europe la confiance la plus absolue.

Tout est rentré dans l'ordre le plus parfait, dit la correspondance Havas. La confiance et l'enthousiasme pour le gouvernement sont grands. Les réfugiés politiques rentrent et sont reçus avec de grandes manifestations. Les populations grecques à l'étranger ont fêté la révolution avec enthousiasme. Enfin toute la race hellénique est unanime à approuver et à applaudir au changement qui vient de s'opérer.

Aucun journal ne s'est occupé jusqu'à présent, de candidatures au trône vacant ; mais tous ont publié la proclamation suivante, du général Grivas, qui nous paraît empreinte de sentiments démocratiques :

Trieste, 9 novembre.

« Citoyens,

« En prenant de nouveau les armes pour » défendre les libertés nationales écrasées sans » pitié par un système de gouvernement haï de » tout le monde, je vous prie, au nom de la » patrie, de vous serrer au tour du drapeau na- » tional que la garnison de Vonitza a arboré avec » tant de courage.

» Citoyens, nous sommes tous frères, nous » nourrissons tous les mêmes sentiments; tous » nous demandons la guérison des mêmes plaies. » Levez-vous donc tous comme un seul homme, » pour défendre la souveraineté nationale.

» GRIVAS. »

Ni le gouvernement provisoire, ni personne ne pense en Grèce à attaquer la Turquie ; tous s'occupent avec une louable abnégation de maintenir l'ordre et de constituer l'organisation intérieure sur des bases solides, afin de prouver à l'Europe qu'ils savent se gouverner par eux-mêmes et qu'ils sont dignes d'un sort meilleur.

Une dépêche arrivée à Athènes annonçait la mort de Grivas.

Le roi Victor-Emmanuel est parti le 11 pour Plaisance. Son voyage à Naples paraît être retardé jusqu'après la levée de l'état de siége qui doit avoir lieu dans le courant de décembre.

En Portugal, les candidats du Gouvernement ont eu une grande majorité dans les élections partielles.

Conformément à la Constitution, l'ouverture des chambres vient d'avoir lieu à Bruxelles. Il n'y a pas eu de discours royal.

Une conspiration vient d'être découverte à Posen, parmi les élèves du Collége Ste-Marie. Cette conspiration, qui avait des ramifications dans tous les colléges de la province, avait pour but le rétablissement de la Pologne dans ses limites de 1772.

Le roi Guillaume n'entend pas que la puissance royale souffre des attaques de ses adversaires. Il vient de répondre à une Adresse présentée par la population de Letzlingen, « qu'il tient pour nécessaire de réorganiser l'armée. »

Une dépêche de la Vera-Cruz fait connaître que le général Forey est parti le 6 octobre, à la tête d'un corps d'armée, pour se rendre à Orizaba.

A. LAYTOU.

Dépêches télégraphiques.

(Agence Havas).

Bruxelles, 11 novembre.

Aujourd'hui a eu lieu l'ouverture de la session des Chambres, conformément au droit constitutionnel. Il n'y a eu ni discours du roi ni programme ministériel; les travaux de la session actuelle seront la continuation des travaux de la session précédente.

Turin, 11 novembre.

Les bruits sur la levée prochaine de l'état de siége dans les provinces méridionales sont très-prématurés.

Une dépêche de Plaisance annonce l'arrivée du roi. Sa Majesté a été accueillie avec enthousiasme.

Les médecins qui soignent Garibaldi assurent que l'extraction de la balle sera faite très-prochainement.

Paris, 13 novembre.

New-Yorck, 3 novembre.

L'armée du Potomac s'avance. Le général Pleasanton a occupé Union après avoir chassé les confédérés.

Le bruit court que des fédéraux ont pris Mobile ; mais ce bruit a besoin de confirmation.

Un corsaire confédéré, a encore capturé huit navires fédéraux.

Marseille, 13 novembre, au soir.

Athènes, 8 novembre.

La mort du vieux général Grivas est confirmée.

Le gouvernement provisoire est absorbé dans l'armement national et les élections. Il n'a ouvert aucune négociation relative au trône de Grèce.

Il y aura 300 députés, dont une trentaine pour les hellènes qui sont hors du royaume.

La tranquillité règne. Aucune agression n'a eu lieu contre la Turquie.

Constantinople, 6 novembre.

Nous avons des manifestations incessantes d'Hellènes, grossis par des Ioniens et des Rayas, aux cris de Vive la liberté ! Vive le Sultan !

Un banquet immense a eu lieu ; l'autorité est tolérante.

La santé du Sultan est très-altérée, la surexcitation cérébrale est un peu calmée; mais l'anxiété des ministres est extrême : ils ont fait défense de parler de la maladie du souverain.

Paris, vendredi 14 novembre.

Le *Moniteur* publie le bilan de la Banque; comparé au précédent, il présente les différences suivantes :

Diminution : numéraire, 46 millions 1/3; comptes du trésor, 7 millions 1/9.

Augmentation : Portefeuilles, 86 millions 1/8 ; billets, 40 millions 1/2 ; comptes particuliers, 11 millions 1/2; avances, 18 millions 1/4.

Athènes, 8 novembre.

Le fils de Grivas, dont la mort est confirmée, est attendu.

Berlin, 12 novembre.

La *Gazette de la Croix* annonce que, par suite de la conspiration découverte à Posen, le sous-préfet du cercle de Strasbourg, dans la province de Prusse occidentale (détachée de la Pologne en 1774), a demandé l'envoi d'un bataillon d'infanterie à Strasbourg

Berlin, 12 novembre.

On mande des frontières polonaises : A la suite du dernier assassinat, commis à Varsovie, des mesures sévères ont été prises par le gouvernement. De fortes patrouilles ont circulé la nuit dernière. 60 personnes ont été arrêtées.

L'*Opinion nationale*, le *Temps*, la *Presse* et le *Siècle* ont reçu du ministère de l'intérieur le *Communiqué* dont le texte suit :

« Des journaux ont agité récemment la question de savoir si le nombre des députés doit être fixé d'après les listes électorales ou d'après les tableaux du recensement, déduction faite des incapables et des indignes.

» Cette question avait été différée par voie de pétition au sénat pendant sa dernière session ; elle a été l'objet d'un examen aussi consciencieux qu'approfondi ; et, à la suite d'un rapport de M. le vicomte de la Guéronnière, qui a réfuté avec soin tous les arguments invoqués, le sénat a passé à l'ordre du jour.

» Ce débat, du reste, n'offre pas un intérêt sérieux ; en effet, il résulte du rapport de la commission du sénat, que l'application du système développé par le pétitionnaire n'exercerait pas une influence notable sur le nombre des députés, puisqu'elle n'augmenterait que dans une proportion insignifiante le nombre des électeurs. Quoiqu'il en soit, si la question n'avait pas été résolue par un vote du sénat, il suffirait de relire les dispositions de l'article 1er du décret organique du 2 février 1852 pour ne conserver aucun doute sur sa véritable signification.

» C'est article est ainsi conçu : Chaque département aura un député à raison de 35,000 » électeurs : néanmoins, il est attribué un » député de plus à chacun des départements » dans lesquels le nombre excédant des élec- » teurs s'élève à 25,000. (Ce chiffre a été » réduit à 17,500 par le sénatus-consulte du » 27 mai 1857.) EN CONSÉQUENCE, le nombre » total des députés au prochain corps légis- » latif est de 261. » On le voit, le décret organique ne se borne pas à établir le principe, il en fait immédiatement l'application. Ce n'est pas l'administration, c'est la loi elle-même qui a fixé le nombre des députés à 261, chiffre exactement calculé sur le nombre des élec-

---

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT
du 15 novembre 1862.

CLOTURE
DE L'EXPOSITION DE LONDRES

Courses de Newmarket et vente de l'Écurie française. — L'Exhibition-Bazar.

Votre correspondant de Londres aurait cru manquer à tous ses devoirs, et même à l'hospitalité que lui a si largement accordée le *Journal du Lot*, s'il eût oublié la bienveillance encourageante de quelques-uns de vos lecteurs au point de ne pas leur donner seulement signe de vie, lorsque les hasards l'avaient ramené en Angleterre en cette saison, et lorsqu'il lui avait été donné d'assister aux derniers moments de cette fameuse *International Exhibition*, qui avait tant fait parler d'elle depuis sa naissance !..

Il avait été, quant à lui un de ses admirateurs trop enthousiastes, pour hésiter, quoique bien loin de Londres, à quitter une belle résidence hospitalière, et à s'éloigner de cet admirable pays de Galles, si digne de donner son nom au prince Royal d'Angleterre, alors qu'il s'agissait d'arriver assez à temps pour revoir une fois encore la grande Exposition universelle, et lui adresser de suprêmes adieux !..

Et il est d'autant plus apte à vous raconter, en connaissance de cause, sa triste fin, qu'il l'a à peine quittée pendant ses trois derniers jours d'existence, qu'il a assisté en quelque sorte heure par heure, à son agonie, et reçu son dernier soupir, en entendant les derniers battements.... de ses machines!..

Mais hélas! cher Monsieur, quel changement s'était opéré en elle en si peu de temps!... Combien elle était devenue méconnaissable, en avançant en âge!.. L'avoir vue, il y a quelques mois à peine, dans tout l'éclat de sa splendeur, toujours recherchée, toujours admirée de tous et dans tous les rangs, toujours choyée des plus belles *ladies*; toujours assiégée, le vendredi et le samedi surtout, par la foule la plus brillante et la plus aristocratique, venue alors de tous les points du globe !.. Et la retrouver à l'heure de sa fin prochaine, abandonnée même par la *Gentry*, et livrée presque exclusivement, à quelques honorables exceptions près à une partie relativement infime de la population purement locale de Londres et de la cité!.. Et quand sa naissance et sa vie avaient été naguères si retentissantes, la voir s'éteindre ainsi sans bruit, sans éclat, sans le moindre adieu officiel, et presque au milieu de l'indifférence publique!..

Il est vrai que, par une sorte de véritable fatalité, il semblait que tout eût conspiré à la fois pour attrister ses derniers jours !.. Un ciel, non pas gris, mais plutôt jaunâtre, qui projetait sur tous les objets une teinte blafarde et sur les tableaux une couleur lugubre !.. Un brouillard épais, qui avait pénétré subrepticement dans l'intérieur sans payer son entrée, et qui lorsqu'on arrivait, comme toujours, à cette espèce de vaste balcon-observatoire, situé au-dessus de la Grande Porte d'honneur, semblait se faire un malin plaisir de vous masquer à-peu-près les trois quarts du magique point de vue de la Grande-Nef !... Une série non interrompue de tempêtes et d'effroyables raffales, sur les côtes d'Angleterre, et si indéfiniment prolongée, qu'il fallait nécessairement, pour arriver du continent, s'attendre à tomber au milieu de l'une d'elles, ce qui était une perspective peu encourageante ! et avoir tout au moins à essuyer une épouvantable traversée, — votre correspondant lui-même en sait quelque chose !..

Et de plus la grande saison de la vie de château, ou de *cottage*, qui a ses exigences impérieuses, et qui ne permet pas que les gens qui se respectent, que tout ce qui appartient à la *Gentry* et à la *High-Life*, puissent être à Londres à cette époque de l'année !.. Et la grande semaine des dernières et solennelles courses d'automne à *Newmarket* qui coïncidait précisément avec la semaine de clôture de l'Exposition. Et le *Sport* et la *Sporting-Life* dans toute leur variété, dans toute leur furie, et sur la plus vaste échelle. — Les *fox-huntings* ou de grandes chasses aux renards ; — la chasse à tir, si multiple en Angleterre ; — la grande chasse à courre, désignée sous le nom de *Stag-Hunting* (chasse au cerf) ; — les *Steeple chases* ; — sans compter les *matches* des tirs aux pigeons, et ces célèbres *Grey-hundraces* (courses de levriers), chasses et courses tout à la fois, à jours fixés longtemps à l'avance, sortes de luttes de vitesse entre meutes, dont rien en France ne peut nous donner une idée, ni une analogie !..

En présence de toutes ces circonstances fâcheuses et de toutes ces *Sporting attractions*, si ancrées dans les mœurs, la pauvre Exposition devait être bien délaissée, bien oubliée!..

Aussi a-t-on beaucoup remarqué et signalé avec le plus grand soin les quelques grands noms qui avaient eu le bon goût de faire exception à la règle, et qui n'avaient pas hésité à sacrifier quelques-uns de leurs plaisirs habituels, pour voir rendre un dernier hommage à cette dernière création de l'infortuné prince Albert, ce que l'Angleterre semblait avoir trop oublié!..

Aussi la visite de LL. AA. II. le prince Napoléon et la Princesse Clotilde, qui semblaient représenter la France et l'Italie, a-t-elle été accueillie avec une grande joie au milieu de cette désertion de la *Gentry* ! Et leur présence, toujours si assidue chaque jour, et qu'on a seulement beaucoup regretté de ne pas voir se prolonger jusqu'au jour-même de la clôture définitive, a été d'autant plus appréciée qu'il n'est aucun autre Prince étranger qui ait cru devoir suivre leur exemple et venir à Londres à cette occasion, et que S. A. R. le prince de Galles lui-même, qu'on avait annoncé et espéré, n'a pas cru devoir, pour elle, hâter son retour d'Italie, et qu'il a laissé même sa jeune fiancée arriver à Londres avant lui!..

Et quant aux étrangers venus tout exprès pour voir la clôture de l'Exposition, on peut dire qu'ils étaient d'une excessive rareté, si on excepte les exposants et les correspondants spéciaux des journaux français, allemands et belges !..

Quoiqu'il en soit, ceux-là n'auront pas regretté leur voyage ! Car si le brillant et fastueux personnel des beaux jours avait disparu (et c'est à ce point de vue là seulement que le changement était sensible) c'était une chose d'un immense intérêt que de pouvoir errer encore au milieu de toutes ces merveilles,

teurs inscrits.

» En résumé, si la Constitution et le décret organique avaient besoin d'être interprétés, le sénat seul serait compétent, et il s'est prononcé d'une voix unanime en faveur du système suivi jusqu'à ce jour ; mais il n'y a pas lieu à interprétation. Le législateur a pris soin de lever toute incertitude, il a nettement tranché la question, d'une part, en fixant lui-même pour la première législature le nombre des députés, et de l'autre, en prenant pour base de cette fixation, non les tableaux de recensement, mais les listes électorales. »

Revue des Journaux.

LE CONSTITUTIONNEL.

Une dépêche récente portait que « c'est vers la France, que la Grèce tourne ses yeux pour sortir d'embarras. » Le *Constitutionnel*, après avoir fait observer que cette dépêche est la fidèle expression de la pensée du peuple grec, ajoute, sous la signature de M. A. Grenier :

« A aucune époque, la France n'a été indifférente ni tiède envers le peuple grec. Elle a été prête à le secourir dans toutes les épreuves qu'il a subies, à le conseiller dans toutes les difficultés et dans tous les dangers qu'il a traversés. Sans citer des faits qui sont présents à toutes les mémoires, nous rappellerons que, il y a quelques années, à l'occasion de l'affaire Pacifico, S. Exc. M. Drouyn de Luys a pris, avec chaleur et énergie, la défense des intérêts grecs. C'est d'un bon augure pour la Grèce. »

LE PAYS.

La *France* présentait hier, comme ayant des chances de succès la candidature de l'archiduc Maximilien d'Autriche ; le *Pays* dément cette nouvelle :

« La Grèce, dit M. Baraton, ne songe guère à rappeler, pour la gouverner un prince autrichien, après avoir, d'une voix unanime, proclamé la déchéance d'un prince bavarois. »

LE TEMPS.

Le *Temps* estime que l'aristocratie grecque, à tendances modérées, s'est préparé des difficultés graves en négligeant le parti révolutionnaire au moment où elle a pris la direction du mouvement ; M. Erdan invite, d'ailleurs, la France et autres organes à se montrer indulgents pour les premiers tiraillements de cette révolution grecque en gestation.

« Quelque désordre dans les esprits est inévitable. Comment serait-on en parfait accord là-bas, quand ici nous sommes dans le désordre le plus curieux pour les candidatures royales de ce petit pays, proposant des noms contre les traités, ne sachant à quelle branche princière nous rattacher, invoquant tous les princes d'Europe, montrant enfin que les circonstances sont peut-être aussi impuissantes à inspirer les diplomates, que les diplomates sont impuissants à fonder les nations. »

DÉBATS.

Le journal des *Débats* constate, avec regret, que le roi de Prusse, dans ses fréquents discours, se laisse entraîner de plus en plus sur la pente périlleuse où il est placé dans sa lutte avec la représentation nationale :

« Le roi, écrit M. Alloury, accuse maintenant les partis de « troubler le sens religieux de son peuple », en ajoutant qu'il fera tout ce qui dépendra de lui pour que la foi soit sauvée. L'Europe n'apprendra certes pas sans étonnement que la question militaire et la question constitutionnelle qui divisent le roi Guillaume de son peuple se compliquent d'une question religieuse qu'elle n'avait soupçonnée jusqu'ici. »

UNION.

L'*Union* prétend que l'appareil militaire dont s'entoure Victor-Emmanuel, en multipliant les revues de ses troupes, préoccupe singulièrement les esprits :

« On dirait, dit M. Moreau, qu'il s'agit bien moins d'une prochaine bataille parlementaire que de la conquête de Rome et de Venise. »

LA GAZETTE DE FRANCE.

La *Gazette de France* prend parti avec M. Proudhon pour les Petits États, contre le *Siècle*, la *Presse* et l'*Opinion* :

« On ne veut plus de petits états, écrit M. G. Janicot, n'ayant d'autre égide que le respect du droit par les forts et les grands. Le spectacle de ces groupes de populations vivant à l'abri de ce respect, qui est comme la sanction de la puissance des principes de morale, offusque les regards des révolutionnaires ; ils craignent sans doute qu'il ne fortifie l'esprit dans cette pensée d'un droit supérieur à la force, d'un principe d'indépendance résistant aux faits accomplis eux-mêmes. »

LA PRESSE.

La *Presse* se prononce, sous la signature de M. Gaïffe, contre la proposition d'un armistice que font prévoir quelques journaux :

« Une médiation ou une intervention, indépendamment des dangers qu'elle offrirait, n'a pas plus de chance d'aboutir actuellement qu'il y a deux ans. De paix honorable, il ne peut y en avoir aux Etats-Unis qu'à une condition : l'abolition de l'esclavage. »

Pour extrait : A. LAYTOU.

Chronique locale.

Par arrêté préfectoral, en date du 14 novembre, le sieur Barre (Pierre), de Cuzance, a été nommé cantonnier de 3e classe, sur la route Impériale, n° 20, de Paris à Toulouse, en remplacement du sieur Goursat, démissionnaire.

Par arrêté préfectoral du 12 novembre courant, le sieur Desclaux (Guillaume), entrepreneur des messageries, à Villeneuve-sur-Lot, a été autorisé à mettre en circulation sur la route départementale, n° 11, une voiture à 9 places pour un service journalier des messageries publiques, de Cahors à Valence d'Agen.

Les heures de départ et d'arrivée de cette voiture demeurant fixées comme suit :

Départ de Cahors, à 2 heures du matin, arrivée à Valence à 7 heures du matin. — Départ de Valence, à 2 heures du soir, arrivée à Cahors à 7 heures du soir.

Un arrêté préfectoral du 14 novembre courant a établie, dans chacune des villes de Cahors, Puy-l'Evêque et Luzech, un marché hebdomadaire aux vins, qui se tiendra, savoir: à Cahors, le samedi, ; à Luzech, le mardi ; à Puy-l'Evêque, le mercredi.

Par arrêté, en date du 11 novembre 1862, de M. le directeur général de l'administration des contributions directes, M. Amadieu, contrôleur de 1re classe dans la Haute-Vienne, passe, avec son grade, dans le département du Lot, en remplacement de M. Brun, dont la démission a été acceptée par arrêté du 8 novembre.

Le maréchal Canrobert est attendu prochainement à Marseille pour y inspecter les troupes placées sous son commandement. De Marseille l'illustre maréchal se rendra à Nice.

M. le maréchal Canrobert, raconte le *Progrès de Lyon*, est allé, le 4, visiter le camp de Sathonay dans tous ses détails. Il a pris un soin tout particulier à visiter les barraques pour s'assurer qu'elles étaient dans les meilleures conditions possibles.

Vendredi matin, vers les 3 heures, un incendi s'est déclaré dans l'appartement qu'habite M. Bacquet, capitaine de gendarmerie, rue Fénélon, maison G. Les pertes ne paraissent pas être considérables. M. Bacquet avait assuré son mobilier à la Compagnie *Nationale*.

Le nommé V**, de Lalbenque, qui avait tué sa femme d'un coup de fusil, est décédé, mardi dernier, à l'hospice de Cahors, à la suite de la blessure qu'il s'était faite à la tête, après avoir commis le crime.

L'ouverture de la ligne de Périgueux à Rodez s'est effectuée lundi. Un premier train est parti de Paris à 2 heures 45 minutes pour Figeac, Rodez et Montauban.

Les jeunes gens nés en 1842 sont invités en ce moment, dans toute l'étendue de l'Empire, à se faire inscrire à leurs mairies respectives pour former le contingent de 1862. Le tirage aura lieu dans le courant des mois de février et mars 1863.

Par arrêté de M. le Ministre de l'Instruction publique, la composition exigée pour le cinquième examen de doctorat dans les trois Facultés de médecine de l'Empire, sera désormais *écrite en français*: l'exigence du baccalauréat ès-lettres à l'entrée des études médicales, ôte à la composition *écrite en latin*, le caractère d'utilité qu'elle avait précédemment. L'expérience, d'ailleurs, a prouvé que cette épreuve *latine* était loin de réaliser les avantages qu'on en avait espéré.

Sous ce titre excentrique : *le Nouveau Pape*, M. J.-M. Cayla, notre compatriote, vient de publier chez Dentu une nouvelle brochure, portant pour épigraphe: « Avec » les doctrines ultramontaines, il est impos- » sible d'être citoyen dans aucun pays. » Ces paroles de M. Portalis, rapporteur du concordat de 1801, indiquent suffisamment le but que se propose l'auteur. Il demande qu'on soumette le Pape au suffrage, autrement, dit-il, *le roi tuera le Pape*.

Nous devons signaler les progrès que fait en France le goût de la musique, particulièrement dans les classes laborieuses :

Vingt-quatre concours d'orphéons ont eu lieu cette année: à Perpignan, Montauban, Meaux, La Réole, Bordeaux, Lille, Château-Thierry, Corbeil, St.-Etienne, Langon, Beaucaire, Sorgues, Montélimart, Angoulême, Dieppe, Périgueux, Vermanton, Mont-de-Marsan, Cadillac, Condom, Anduze, Port-Sainte-Marie, Vanves et Nérac.

Sept de ces concours ont été présidés par des membres de l'institut : MM. Ambroise Thomas, Georges Kastner et Clapisson ; dix par M. Laurent de Rillé ; cinq par Elwart ; d'autres par des artistes également distingués.

Sept cent quarante Sociétés de musique, formant un total de 19.240 orphéonistes, ont pris part à ces fêtes chorales.

On trouve dans une foule de localités des eaux qui ont la fâcheuse propriété de durcir les légumes quand on les y fait cuire, et qui ne peuvent servir au savonnage. Telle est aussi l'eau de beaucoup de puits. On est forcé de les abandonner et d'aller quelquefois fort loin en chercher de meilleures. Il est pourtant bien facile de les rendre propres à ces usages par un moyen très-simple et qui peut être exécuté partout : il suffit d'y verser quelques gouttes d'une eau dans laquelle on a fait dissoudre un peu de potasse.

Par exemple, on prend une cuillerée à bouche de potasse, que l'on met dans un verre à boire ; on y verse cinq à six cuillerées d'eau, et l'on remue pour bien faire fondre. On verse ensuite une douzaine de gouttes de cette liqueur dans un seau d'eau que l'on veut purifier, et l'on peut ainsi l'employer aux usages de la buanderie et s'en servir pour la cuisson des légumes, qu'elle ne durcit plus. Il serait mieux de laisser cette eau bien tranquille pendant une journée, et de la tirer à clair avant de s'en servir. La petite quantité de sel de potasse qui se trouve ainsi dans la liqueur ne peut avoir aucun inconvénient pour la santé, si l'on emploie cette eau aux usages culinaires.

Carte du Département du Lot, publiée par M. Castanet, imprimeur-lithographe à Cahors.

Le Conseil général, dans sa dernière session, a voté une subvention de 150 fr. pour encouragement à la publication de la Carte du département du Lot, préparée par les soins de M. Castanet, lithographe à Cahors, boulevard Sud.

Cette Carte, tirée à un petit nombre d'exemplaires, se vend 2 fr. 50 cent. Elle n'est pas vraiment payée à ce prix. Aussi pensons-nous qu'il ne pourra être satisfait à toutes les demandes qui vont se produire.

Tribunal de simple police de Cahors

Audience du 27 octobre 1862.

6 habitants ont été condamnés à 1 fr. d'amende pour défaut de balayage.

1 habitant à 3 fr., pour avoir vidé des latrines à une heure indue, sans ordre.

Une servante à 1 fr. pour jet d'eau par la fenêtre.

1 chaudronnier à 3 fr. pour bruit et tapage nocturne.

2 meuniers à 5 fr. pour bruit et tapage injurieux.

1 domestique à 1 fr. et un jour de prison, pour bruit et tapage nocturne.

1 boucher à 5 fr. même motif.

2 portefaix à 11 fr. même motif.

1 portefaix à 3 fr. même motif.

2 habitants à 1 fr. pour jet d'eau.

1 boucher à 1 fr. pour n'avoir pas couvert la viande venant de l'abattoir.

1 habitant à 1 fr. pour avoir passé dans le terrain d'autrui.

---

au milieu de tous ces chefs-d'œuvre, et ces trois jours m'ont paru bien rapides et bien insuffisants !.. Il semblait qu'on se retrouvait au milieu d'amis bien chers qu'on n'allait plus jamais revoir, et c'était surtout dans les galeries de peinture que je ressentais plus encore la douleur de la séparation !.. Je sais bien que nous pourrons retrouver les beaux tableaux de Rosa Bonheur, d'Horace Vernet et ceux d'Ivon, par exemple, dans nos musées de Paris ou de Versailles !.. Je sais bien qu'on pourra revoir les deux chefs-d'œuvre de Meissonnier dans l'admirable galerie de M. le duc de Morny ; et j'en pourrais dire autant de *Louis XIV* de Robert Fleury et de *Rembrandt dans son atelier*, par Gérôme, qui font aussi partie de sa magnifique collection! Mais les autres !.. Les tableaux de Paul Delaroche, sa magnifique Marie-Antoinette, sa martyre chrétienne, et tous les Charlet, les beaux Raffet du prince Demidoff ; les Ary-Scheffer, et la *jeune fille à la Source*, d'Ingres et les Flandrin et tant d'autres, les reverrons-nous jamais !.

Les commissaires de l'Exposition, dans un intérêt facile à comprendre, avaient décidé dans leur sagesse, que la clôture aurait lieu à la fin d'une semaine, de manière à mettre surtout à profit le vendredi et le samedi, c'est-à dire les deux jours à prix plus élevés, avec l'espérance assez présumable que beaucoup de personnes du public des jours à un *shilling* céderaient à la tentation de sortir de leurs habitudes et de passer dans l'autre camp, quand il s'agirait des deux derniers jours. A cette nouvelle, les abonnés des *Shilling-days* ou jour à un Shilling, jetèrent feu et flamme en se prétendant lésés au profit des abonnés perpétuels ! Mais on tint bon, et on eut raison ; car on ne pouvait, avec la meilleure volonté du monde, en vouloir beaucoup aux commissaires d'avoir voulu autant que possible sauver quelques épaves de leur naufrage trop certain ! Chacun sait en effet, en Angleterre, que l'exhibition se réalisera, pour eux et leurs actionnaires, par une perte d'autant plus considérable qu'ils sont bien sûrs de ne pouvoir jamais utiliser leur lourde et massive construction, comme le firent leurs prédécesseurs de 1851 de ce chef-d'œuvre de grâce et de légèreté qui est devenu le splendide *Crystal Palace* de Sydenham, c'est-à-dire une des merveilles de l'Angleterre, pour ne pas dire une huitième merveille du monde !..

C'eût été, à mon sens, mal remplir son but que de se borner à voir seulement les deux jours plus particulièrement réservés au monde élégant, et je n'aurais voulu manquer à aucun prix l'occasion de voir par mes yeux le dernier *Shilling-day*.

Ce fut, en effet, un curieux spectacle, je vous assure, que d'examiner ce jour-là, non pas les objets exposés, dont il était impossible d'approcher, surtout dans l'annexe des machines en mouvement ; mais la physionomie générale, mais cette fourmillière humaine si immense et si variée, et si pittoresque, qui se pressait et s'agitait en tout sens, et de quelque côté qu'on voulût chercher un refuge contre elle ; et c'était surtout des galeries supérieures qu'il fallait voir ce coup-d'œil si étrange. Il y avait, indépendamment des visiteurs isolés, des corporations ouvrières, des bandes de laboureurs en costumes plus ou moins agrestes, et des écoles tout entières, les unes et les autres venues de très-loin, et *expédiées franco* par quelques sommités aristocratiques ou par souscriptions dans leurs districts. Les machines de tissage, les imprimeries des journaux illustrés, les appareils à fabriquer la glace, étaient, bien entendu, tout aussi inabordables que la fabrique de chocolat, ou la fabrique des médailles de l'Exposition, et presque aussi encombrées que cette grande pompe colossale à cascade immense, qu'on pourrait appeler le Niagara de l'exhibition !

J'aurais cru les tableaux plus accessibles ce jour-là ; mais la foule populaire n'y était pas moins compacte, surtout, et je puis le dire, à l'honneur de l'Anglerre et de la France, dans la galerie des tableaux français.

Et savez-vous ce jour-là où la circulation était possible et même presque facile, et où on pouvait se soustraire un peu à cette immense cohue ? C'était dans un côté que je n'avais pas encore vu et que je pourrais appeler, quoiqu'on l'ait baptisé d'un autre nom, le département de la guerre ; comme si le bon sens public protestait, par son éloignement, contre cette section de l'Exposition anglaise... N'est-ce pas là, en effet, une anarchie presque choquante ? Et à quoi bon tous ces fusils de munition, toutes ces carabines à tir humain et inhumain, tous ces obusiers, tous ces canons rayés et tous ces fusils de volontaire? Tous ces engins de destruction, fabriqués pour la plupart à *Woolwich*, et tous ces appareils de guerre qui sont si bien dans un arsenal, sont-ils donc bien à leur place dans une exposition de l'*industrie*, eux qui ont pour objet, ou au moins pour résultat, de la frapper au cœur et de semer le meurtre et le sang autour d'eux, pour répandre au loin la misère et le deuil !... L'Angleterre elle-même et ses districts manufacturiers en font aujourd'hui la cruelle expérience !... Il est vrai qu'à l'Exposition, du moins, le tigre se fait agneau et que le monstre cherche à devenir un peu joujou. Je contemplais, en effet, un immense canon *Armstrong*, qui me paraissait le chef-d'œuvre du genre, et j'aperçois à son extrémité un miroir bizarrement placé, avec une petite étiquette : *Look in the other end* (regardez à l'autre bout), me disait-elle ; j'obéis, et ce canon me montre une espèce de kaléidoscope aux couleurs variées. On ne dit pas si M. Armstrong était aussi l'inventeur de ce petit badinage.

Le lendemain, vendredi, malgré le prix d'une demi-couronne ou deux shillings et demi, il y avait certes beaucoup de monde, mais la foule n'était pas telle qu'on ne pût circuler et bien voir.

Ce jour-là, comme la veille, on remarquait la présence du prince Napoléon et de la princesse Clotilde, quoiqu'ils dussent s'embarquer le soir pour la France.

Enfin, le jour si triste de la clôture et des éternels adieux était arrivé, et dès le matin et toute la journée, il semblait que le ciel voulût déjà porter son deuil.

Il y eut ce jour-là, comme on devait s'y attendre, un certain nombre de notabilités, et parmi elles, S. A. R. le duc de Cambridge ; mais pourtant la foule était bien moins considérable que je ne l'aurais

1 aubergiste à 6 fr. pour n'avoir pas inscrit le nom d'un voyageur sur le registre.
1 marchande à 1 fr. pour étalage sur les trottoirs.
3 revendeuses à 2 fr. pour accaparage sur les routes et places du marché.
1 roulier à 6 fr. pour plaque illisible.
1 roulier à 5 fr. pour charrette stationnant sur la voie publique.
6 rouliers à 6 fr. pour défaut d'éclairage.
1 propriétaire à 1 fr. même motif, jardinière.
1 propriétaire à 5 fr. pour avoir fait des ordures sur les cours Fénélon.

CAISSE D'EPARGNE DE CAHORS.

Séance du 9 novembre 1862.

5	Versements dont 2 nouveaux.....	1,058f »
4	Remboursements dont » pour solde.	772 »

TAXE DU PAIN.— 25 octobre 1862.

1re qualité 35 c., 2e qualité 32 c., 3e qualité 29 c.

TAXE DE LA VIANDE. — 12 mars 1862

Bœuf: 1re catégorie, 1f 15c ; 2e catégorie, 1f 05c.
Taureau ou *Vache* : 1re catég., 95c; 2e catég., 85c.
Veau : 1re catégorie, 1f 30c ; 2e catégorie, 1f 20c.
Mouton : 1re catégorie, 1f 25c ; 2e catégorie 1f 15.

Pour la chronique locale : A. Laytou.

Nouvelles Étrangères.

(Correspondances Havas et Bayvet).

ITALIE.

Jeudi est arrivé à Rome M. le comte de Lallemand, nommé premier secrétaire de l'ambassade de France en remplacement de M. le duc de Bellune. Il est chargé d'affaires par *interim* du Saint-Siége. Le gouvernement pontifical a reçu l'assurance qu'il ne sera pas troublé dans son territoire actuel.

L'Empereur Napoléon, tout en lui recommandant d'opérer des réformes, déclare qu'il ne veut pas indiquer la nature de ces réformes, laissant le Pape complètement libre de faire ce qu'il croira le plus convenable et nécessaire dans son administration.

Le roi François II de Naples a quitté le Quirinal. Il est allé s'établir dans son palais Farnèse avec le comte et la comtesse de Trani.

Les personnes de la cour de François II assurent que la reine Sophie va rentrer à Rome vers le milieu de ce mois ; mais on commence à en douter, car la reine y paraît très peu disposée et l'on en vient même à parler de séparation. Cependant c'est un bruit auquel je ne donne aucun crédit.

Lundi prochain est attendu à Rome le prince de Galles avec le prince et la princesse de Prusse. On leur a préparé des appartements au palais de l'ambassade prusienne au Capitole.

(Correspondance du journal de Toulouse).

La discussionne croit que le voyage du roi à Naples n'aura pas lieu avant le mois de décembre. L'état de siége doit être levé auparavant et la date où cette mesure sera prise n'est pas encore fixée.

On mande d'Avellins que la plupart des brigands formant la bande de Cateniello sont venus spontanément se constituer prisonniers. Le reste de la bande a été dispersé.

PRUSSE.

La *Gazette de l'Etoile* annonce que le roi a remis samedi dernier, au prince de la Tour-d'Auvergne, la grand'croix de l'ordre de l'Aigle rouge.

Le *Correspondant de Magdbourg* publie la réponse du roi à une adresse qui lui a été présentée, par une députation de Letzlingen. Sa Majesté s'est exprimée à peu près dans ces termes : « Je suis heureux de voir autour de moi des hommes de toutes les conditions qui partagent ma manière de voir. Nous vivons dans des temps difficiles ; on ne veut pas avoir confiance dans mes paroles ; on cherche à faire suspecter mes intentions auprès des populations des villes et des campagnes ; on n'oublie rien pour égarer ainsi le sentiment public. Je serais fidèle à ma parole, je maintiendrai la Constitution, mais non pas dansle sens que voudraient lui donner ceux qui attaquent le trône et la couronne, cherchant à affaiblir la puissance royale que je tiens de Dieu.

» J'ai pris, l'année dernière, la couronne sur l'autel, je l'ai reçue de Dieu avec humilité, je veux la porter avec humilité ; mais je ne veux pas que la puissance Royale souffre des attaques de ses adversaires. J'ai cru la réorganisation de l'armée nécessaire afin de rendre moins lourdes les charges du pays dans les mouvements critiques et d'égaliser d'avantage l'obligation du service militaire en temps de paix. On veut amoindrir l'armée, mais le pays en a besoin contre les ennemis extérieurs et contre d'autres de quelque côté qu'ils viennent. »

ANGLETERRE.

Le *Morning Herald* assure que le Conseil des ministres a rejeté hier la proposition de médiation en Amérique faite par la France.

— Le *Times* conteste l'opportunité d'une médiation entre les belligérants américains. Une médiation dit-il, serait dans l'intérêt du Sud et des puissances médiatrices, mais le Nord ne pourrait l'accepter. Si le nord devait être forcé par la France et la Russie de renoncer au blocus des ports du Sud, l'Angleterre se joindrait à ces deux puissances. — Le *Daily New*, dit aussi que le moment d'une médiation n'est pas venu.

POLOGNE.

On mande des frontières polonaises le 10 :

Hier, dans l'après-midi, le chef actuel de la police secrète, à Varsovie, a été trouvé poignardé dans les escaliers de la maison qu'il habitait. Le cadavre avait les oreilles coupées. Les auteurs de ce crime ne sont pas encore découverts.

RUSSIE.

Le *Journal de St-Pétersbourg* d'aujourd'hui répond à l'article du *Morning Post* qui accusait la Russie de vouloir étendre ses frontières. Ce journal dit que la Russie est le plus conservateur des États de l'Europe. Le système du cabinet de St-Pétersbourg dans les affaires de la Turquie a pour base un accord avec l'Europe, à l'effet de mettre les populations de l'empire Ottoman sur le pied d'égalité sans faire ni vainqueurs ni vaincus. L'opinion éclairée de l'Europe nous donnera raison. Si le système de violence patronné par le *Morning-Post* prévalait, nous lui en laisserions supporter toute la responsabilité. Le *Journal de St-Pétersbourg* s'exprime ainsi, dans un article relativement aux affaires d'Amérique : Nous croyons que les puissances étrangères n'ont aucun droit d'intervenir en Amérique. Nous croyons que la seule intervention possible est celle des conseils amicaux, comme ceux que la Russie prodigue depuis le commencement de la lutte.

BELGIQUE.

Aujourd'hui a eu lieu l'ouverture de la session des chambres conformément au droit constitutionnel. Il n'y a eu ni discours du roi ni programme ministériel; les travaux de la session actuelle seront la continuation des travaux de la session précédente.

SUISSE.

Les élections pour le grand Conseil du Canton de Gevève ont donné les résultats suivants :

66 députés indépendants contre 30 députés radicaux, sont sortis de l'urne. La majorité électorale est faible.

GRÈCE.

Des démonstrations en faveur de l'Angleterre ont eu lieu à Corfou et à Lante. Les soldats anglais ont fraternisé avec le peuple.

D'autre part, plusieurs municipalités ioniennes ont envoyé des adresses de sympathies au gouvernement provisoire grec.

AMÉRIQUE.

Le général fédéral Burnside a opéré sa jonction avec Sigel.

Les confédérés sont massés en force entre Winchester et le Potomac. Des corps considérables se meuvent aux environs sans bagages. Les fédéraux ont occupé le grand embranchement du Mississipi. Le bruit court que Butler a débarqué à Pensacola avec 7,000 hommes dans le but d'attaquer l'embranchement du chemin de fer de Mobile, Montgomery et Pensacola.

MEXIQUE.

Les derniers avis du Mexique portent que les Français ont établi des batteries de canons rayés sur les hauteurs qui dominent l'Ingenio, et qu'ils ont rendu imprenables toutes les positions qui entourent Orizaba afin de faire de cette ville une base sûre de eurs opérations.

Le bruit court que les généraux confédérés Braxton, Bragg et Lee sont en marche pour opérer la jonction de leurs forces.

Pour extrait : A. Laytou.

Paris.

14 novembre.

C'est, dit-on, le mercredi, 10 décembre que l'Empereur inaugurera le boulevart du Prince Eugène.

— On assure que, nonobstant le refus du cabinet de Londres, les Cours de France et de Russie poursuivent leur dessein relativement à une médiation entre les états du Nord et les états du Sud de l'Amérique.

— Les ministres se sont réunis en conseil, au palais de Compiègne, sous la présidence de l'Empereur.

— Dimanche, l'Empereur a passé en revue le 1er régiment des cuirassiers de la garde, en garnison à Compiègne.

A dix heures du matin, Sa Majesté, en uniforme de général de division, s'est rendue à cheval de la terrasse du palais à l'avenue des Beaux-Monts enclavée dans la nouvelle enceinte du grand parc, où les cuirassiers étaient rangés en bataille S. Exc. le général Concha, marquis de la Havane, ambassadeur d'Espagne, les aides-de-camp et officiers d'ordonnance de service accompagnaient l'Empereur et lui faisaient cortège.

Les élèves du collège Louis-Napoléon, que conduisait leur principal, avaient pris place à côté du régiment de cuirassiers. L'Empereur a daigné les passer également en revue, et ils ont eu ensuite l'honneur de défiler devant Sa Majesté avec la troupe, aux cris de : *Vive l'Empereur !*

Quelques curieux que le hasard avait amenés auprès du jardin fleuriste, au moment où l'Empereur se dirigeait vers le grand parc, ont pu librement pénétrer et assister à cette revue improvisée. *(Le Progrès de l'Oise.)*

— M. Mirès va faire insérer dans les journaux une annonce qui invite les actionnaires de la caisse des chemins de fer à lui envoyer leur mandat pour soutenir leurs intérêts.

Pour extrait : A. Laytou.

Faits divers.

On raconte, au sujet d'une visite que le maréchal Canrobert vient de faire au camp de Sathonay, une piquante anecdote : Une personne qui ne pouvait appartenir à l'armée se trouvant dans une chambre d'officier que M. le maréchal venait visiter, se hâta de se réfugier dessous les couvertures du lit.

— Est-ce que cet officier est malade ? demanda le maréchal.

Personne ne put répondre.

Alors le maréchal s'approcha avec sollicitude du lit :

Monsieur, dit-il, êtes-vous malade ?

Le malade, dont la voix eût probablement trahi le sexe, garda un silence prudent.

Cette aventure a fait rire M. le maréchal, mais non le propriétaire de la chambre, qui a vu son hospitalité récompensée par quinze jours d'arrêt.

Cas de guérison d'hydrophobie assez singulier.

Un chien enragé mordit un jour à Madrid plusieurs personnes qui, toutes, moururent de la rage, excepté une servante qui dut son salut au hasard. Lorsque la rage se déclara chez elle, on l'enferma dans une mansarde, où on lui avait laissé un peu de paille et où se trouvaient aussi des aulx que l'on y avait mis pour sécher.

La malade furieuse, cria, hurla jusque fort avant dans la nuit, puis elle se calma, et le lendemain matin on l'entendit prier d'une voix faible qu'on lui ouvrît, disant qu'elle était guérie et qu'elle avait faim et soif.

On ouvrit la porte et on la trouva calme, en effet, mais très faible et les vêtements humides de sueur. Dans sa rage, elle avait déchiré les aulx et en avait beaucoup mangé, ce qui, disait-elle, avait produit en elle une chaleur extraordinaire et l'avait fait suer, puis elle avait dormi quelques heures sur la paille.

Le même fait s'était déjà produit à Alicante sur une jeune fille qu'on avait aussi enfermée dans un grenier où elle avait également dévoré une grande quantité d'aulx qui avaient exactement donné le même résultat et amené la guérison.

Ces faits ne sont-ils pas dignes d'attention, et ne méritent-ils pas que les praticiens en fassent l'expérience ?

— Nous extrayons d'une longue lettre adressée de Pise, le 8, au *Movimento* de Gênes, les détails suivants sur le transport dans cette ville du général Garibaldi.

« C'est dans un lit mécanique qui lui a été envoyé d'Allemagne que le général a voulu être transporté. Le transbordement, comme il a appelé l'opération s'est promptement et parfaitement exécuté. Lui même a indiqué comment il fallait s'y prendre et ordonné la manœuvre. Soutenant de ses deux mains sa jambe débarrassée de son appareil, il fit approcher de son lit celui qui devait le recevoir et demanda qu'on le soutînt sous les deux bras pendant qu'il s'appuierait à terre sur la jambe gauche. Cela fait, il pirouetta sur cette jambe, et se trouva ainsi à portée de se placer sur le nouveau lit, ce qu'il exécuta avec une précision et une prestesse vraiment admirables. Après cette opération qui était la plus difficile, le reste alla tout seul tout étant préparé à l'avance.

» La jambe fut pansée, bandée, bien couverte pour empêcher le contact de l'air, et le général ayant endossé son puncho de laine blanche, doublé d'écarlate, il mit sur sa tête une calotte de velours noir, brodée en or, prit une légère collation pour se réconforter et donna l'ordre du départ. Alors les amis qui l'entouraient soulevèrent le lit et le descendirent sur la place. Arrivés avec ce fardeau sur

---

supposé, et on pouvait circuler sans difficulté presque partout, si ce n'est dans les galeries de peinture et devant la plupart des tableaux que j'ai cités... La foule stationnait aussi avec complaisance devant le nouveau et magnifique portrait, encore inédit pour nous de l'Impératrice, par Winterhalter, son chef-d'œuvre assurément, car il n'a jamais été mieux inspiré et il est impossible d'imaginer quelque chose de plus charmant, de plus grâcieux et de plus frappant. L'autre portrait de l'Impératrice, en forme de médaillon, aussi de Winterhalter, que nous avons pu voir à notre dernière exposition de peinture et les deux magnifiques portraits de l'Empereur et du prince Napoléon, par Flandrin, formaient aussi autour d'eux de véritables rassemblements.

La Norwège était magistralement représentée par plusieurs magnifiques tableaux de Tidemand. Ce grand artiste, dont les œuvres et le merveilleux talent nous sont si connus depuis que nos expositions sont devenues universelles.

Enfin l'heure fatale avançait avec une effrayante rapidité, et lorsque les horloges sonnèrent quatre heures, tout-à-coup le grand orgue et les chœurs réunis des différentes sociétés de musique sacrée, composées uniquement de voix de femmes, entonnèrent un immense *God save the Queen*, qui fut écouté, comme toujours, chapeau bas et avec un grand recueillement, suivi d'un immense enthousiasme. Et ce fut là l'unique supplément annoncé pour célébrer la clôture de l'Exposition. Mais après le *God save the Queen*, une foule de voix demandèrent par acclamation et l'orgue entonna immédiatement l'hymne national de avaient retenti, qu'il se fit un immense et unanime la Reine Hortense. A peine les premières notes explosion de *hurrahs* et de vivats enthousiastes. *Hat's up* (chapeau bas) s'écrièrent toutes les voix humaines de l'assistance. Hurrah ! hurrah ! Vive la France ! répondirent tout autour de moi une foule de voix féminines et autres, avec un accent britannique impossible à méconnaître. Et tous les échos répétèrent : Vive la France !

Ah ! ce fut, je vous assure, sans exagération, un beau et magnifique spectacle que cette ovation si cordiale et si spontanée accordée à la France, et c'était à regretter, plus encore, que le prince Napoléon et la princesse Clotilde ne fussent pas là pour en être témoins.

Quelques intants après toutes les cloches sonnèrent à toutes volées l'heure fatale de la séparation et du départ, et ce fut alors comme un espèce de glas funèbre annonçant de colossales obsèques. Et pourtant c'était à qui ne sortirait pas du temple ; car on sentait bien qu'il n'y avait rien au-delà, et qu'on ne sortirait de l'*Exposition* que pour ne la jamais revoir. Vainement les *policemen* criaient de toutes leurs voix les plus suppliantes *Go out gentlemen* (sortez messieurs), *pass on ladies* (passez en avant mesdames). Remarquez-vous la nuance établie par la galanterie des *policemen* eux-mêmes, entre le sexe fort et le sexe faible. C'était comme une immense muraille humaine qui sans cesse se reformait devant eux. On voulait voir encore et rester toujours quoique la nuit fût venue, et votre correspondant n'hésite pas à avouer qu'il a été, lui aussi, de ces rebelles qui résistaient à l'autorité et qu'on n'a jamais pu renvoyer.

Je sais bien qu'on nous disait pour nous consoler que tout n'était pas fini, que l'Exposition n'était pas fermée, puisqu'elle se rouvrait le surlendemain, et pendant quinze jours, pour les acheteurs, moyennant une demi-couronne d'entrée.

Mais il ne faut pas croire un mot de ces affiches menteuses. L'*Exposition*, quoiqu'elles en disent, est bien morte le 1er novembre, et nous ne pourrons qu'assister désormais, d'un côté, à un déménagement immense à un affreux bruit d'emballage et de planches clouées, et de l'autre, à quelque chose de triste comme une vente après décès !

Quoique cette lettre soit déjà bien longue, il est impossible pourtant, puisque j'ai prononcé le nom de *Newmarket* que je ne finisse pas au moins par un mot sur ces courses, où le corps français a joué cette fois un si grand rôle, et où il n'a été bruit que de la grande victoire remportée par l'association de MM. de Lagrange et de Nivière, ou comme on dit ici par la *French Confederacy*, et de la vente de leur écurie. Hospodar, ce digne fils de l'invincible monarque, a gagné un des grands prix avec une facilité remarquable et s'est couvert de gloire à son premier début sur le *turf*. Aussi les actions ont-elles monté dans une proportion considérable, et il est devenu tout aussitôt, non seulement le héros du jour, mais un favori du grand Derby d'Epsom, et lord St-Vincent, propriétaire d'un des chevaux qui avaient jusque là le plus de chances pour ce jour, n'a pas hésité à offrir d'Hospodar, à l'amiable et avant la vente, 5,000 guinées, c'est-à-dire environ 130,000 fr., et il aurait été probablement bien au-delà si le comte de Lagrange et le baron Nivière, séduits par la perspective passablement attrayante du Derby anglais, n'avaient déclaré qu'ils entendaient rentrer dans la lice et le racheter à tout prix. La vente totale des vingt chevaux s'est élevée, y compris les chevaux rachetés par eux, au chiffre de plus de 15,000 guinées, c'est-à-dire à près de 400,000 fr.

Dimanche, 9 novembre 1862.

Décidément, cher Monsieur, si, comme je vous le disais, l'*Exposition* est morte et enterrée, ma foi, vive le nouveau Bazar qui lui a succédé !... Car il est charmant, merveilleux; car il est le plus magnifique qu'on puisse voir, et il est plein d'animation et de vie, depuis qu'il y a chaque jour de véritables concerts, donnés par la musique des *Horse-Guards* et depuis que toutes les belles *ladies* ont pris le sage parti de laisser à leur *sport* leurs maris, leurs frères, leurs cousins, pour venir en foule, maintenant qu'il ne s'agit plus seulement de voir, mais de devenir bel et bien propriétaire de toutes ces merveilles, et qu'on pourra dire : cela coûtait les yeux de la tête, eh bien ! le voilà sur mon étagère ou dans mon écrin !

La section de l'exposition française des objets de luxe est restée tout entière à son poste. Mais elle est devenue une Danaë capricieuse qui dédaigne les pièces d'or et à laquelle il faut désormais une pluie de *banknotes*!... Pour peu que cela continue, notre exposition de la manufacture de Sèvres n'aura bientôt plus une soucoupe.

Hier, samedi, la promenade de la grande nef était éblouissante et on se serait cru revenu aux samedis des beaux jours de l'Exposition!...

Un Touriste.

le môle, ils le poussèrent au moyen de roues, sur un petit ponton improvisé pour la circonstance et qui le conduisit au *Moncalieri*. Là le lit fut hissé à l'aide des machines du bord, et déposé au milieu du tillac du vapeur, sous un pavillon formé de drapeaux qui pussent le mettre à l'abri du soleil et de la bise qui soufflait avec une certaine vivacité. Le temps était magnifique, la mer très calme, et Garibaldi très satisfait de son transbordement.

» Les habitants de la Spezzia etaient accourus en foule sur son passage, et lui souhaitaient une prompte guérison.

» Le général était impatient de partir. Il ne voulait pas arriver tard à sa destination. Il était huit heures et demie du matin quand le *Moncalieri* leva l'ancre. Le général avait résolu la veille de se rendre à Pise en passant par Livourne. Mais le matin, il avait changé d'avis, pensant que la ville de Pise était sur le bord de l'Arno, que l'Arno a son embouchure au-dessus de Livourne, et que sur une barque il voyagerait plus commodément que par le chemin de fer. Il voulut donc que le *Moncalieri* le conduisit non plus à Livourne, mais aux embouchures de l'Arno.

» Le transbordement de Garibaldi dans une barque s'exécuta par la même manœuvre qu'on avait employée pour l'embarquer sur le *Moncalieri*. Il était accompagné dans le trajet jusqu'au Gombo par ses médecins et son fils Menotti. Là, il fut transbordé de nouveau sur un des canots qui étaient venus à sa rencontre, et l'on remonta le fleuve. En deux heures, on arriva à Pise où huit robustes jeunes gens s'emparèrent du lit où était couché Garibaldi et le transportèrent à bras jusqu'à l'hôtel des Tre Donzelle, situé Lung Arno, où le jour précédent un appartement avait été retenu pour le blessé.

SOCIÉTÉ

DE LA PROPRIÉTÉ FONCIÈRE DE PARIS.

Actions émises à 500 fr. Remboursement minimum à 2,000 fr. s'effectuant par voie de tirage au sort annuel.

REVENU NET ÉVALUÉ A PLUS DE 16 0/0,

soit 83 fr. par action.

Il suffira à chaque actionnaire d'être remboursé *d'une* action sur *quatre* pour rentrer en possession du capital qu'il aura engagé dans l'affaire, après quoi, il restera possesseur à titre entièrement *gratuit* des *trois* autres, continuant de lui produire un revenu net annuel de 83 fr. par action, soit 249 fr. pour les trois.

Le tout reposant sur des immeubles de premier ordre d'une valeur TRIPLE du capital fourni par les actionnaires.

Et à la fin de la société ces *immeubles*, dont la valeur sera nécessairement accrue prodigieusement, reviendront *francs* et *quittes* de toute dette, avec L'INTÉGRALITÉ de leurs produits ; et à ces actions ainsi possédées à titre GRATUIT et dont le revenu se trouvera alors élevé à plus de 187 francs par action.

Clôture de la souscription.

Par suite du chiffre des souscriptions réalisées, la société, aux termes de ses statuts, se trouve définitivement constituée, il ne reste plus au directeur-gérant qu'à faire la déclaration prescrite par l'article 1er de la loi de 1856.

Les premières opérations de la Société auront pour objet la construction de plusieurs maisons sur des terrains récemment CONCÉDÉS PAR LA VILLE à M. Aussart : 1° sur un terrain faisant angle de la rue SAINT-MARTIN et la rue TURBIGO ; 2° sur un terrain, faisant angle également, de la rue CAUMARTIN et de la rue de ROUEN ; 3° d'autres terrains aussi bien situés et dans des conditions analogues sont à l'étude.

Ces immeubles précisément au milieu des quartiers du centre de Paris, les plus populeux et les plus commerçants, par leur belle position et par le développement heureux des façades, assurent à la Société un revenu tout à la fois *immédiat* et *hors ligne*.

ON SOUSCRIT, à Paris, dans les bureaux de la Société, rue de Choiseul, 19.

On verse par action : 125 fr. en souscrivant, et les 375 fr. restants en six paiements.

On peut également souscrire par lettre chargée adressée au directeur-gérant, A. AUSSART et Cie, et accompagnée d'une remise en billets de banque ou en mandats à vue, qu'on peut obtenir dans toutes les succursales de la Banque de France et tous les banquiers de provinces qui ont leurs correspondants à Paris.

Les SOUSCRIPTIONS pour Paris ne seront plus reçues après le 22 de ce mois, et pour la province après le 27.

Pour extrait : A. LAYTOU.

BULLETIN COMMERCIAL.

VINS ET SPIRITUEUX.

Les 3/6 du Nord se sont traités en baisse toute la semaine. Le disponible est à 67 fr., le courant de mois de 67 à 66 fr., le livrable de décembre à avril 67, 66 fr. l'hect. à 90 degrés. Le 3/6 du Languedoc disponible à 99 fr. l'hect. à 86 degrés.

Les eaux-de-vie sont toujours très-fermes, principalement sur les marchés de production, où l'on recherche surtout les eaux-de-vie nouvelles. A l'entrepôt de Paris, la vente a repris un peu d'entrain ; les Montpellier valent de 80 à 85 fr. ; les Armagnac 120 à 140 fr. ; les Marmande 115 à 130 fr. Le tout à l'hectolitre.

Les vins nouveaux ont donné lieu à quelques affaires assez actives. Les Basse-Bourgogne par 272 litres valent par partie 85 à 100 fr. ; les vins de l'Orléanais, Beaugency, Blois ou environs de 85 à 90 fr. les 228 litres ; les Chers et Touraine de 90 à 110 fr. les 250 litres ; les Vouvray, les mêmes prix ; les Bordeaux ordinaires de 100 à 125 fr. les 228 litres ; les Mâcon et les Beaujolais de 100 à 125 fr. les 212 litres, les vins de Montagne 1862 35 à 42 fr. ; les Rousillon 50 à 55 fr. les 100 litres. Le tout à l'Entrepôt ou à Bercy.

Condom, 9 novembre.

Les transactions en eaux-de-vie ont eu une importance marquée pendant le courant de la semaine. Une grande animation a régné aux deux foires de Vic-Fezenzac et d'Eauze. A cette dernière réunion surtout il s'est traité des lots très-importants en marchandise des diverses provenances. Néanmoins nous n'avons pas de hausse à signaler, et les prix peuvent être considérés comme suit :

70 à 68-75 Haut-Armagnac ; 75 à 77-50 Ténarèze ; 80 à 82-50 Bas-Armagnac.

Les affaires en eaux-de-vie ont été nulles sur notre place, notre marché coïncidant avec la foire d'Eauze.

(*Moniteur agricole de Bordeaux.*)

Mercuriale des marchés aux bestiaux pour la 2e quinzaine d'octobre.

	Amenés.	Vendus.	Poids moyen.	Prix moyen du kilog.
Bœufs.....	46	46	557 k.	0f 68
Veaux.....	85	85	88 k.	0f 76
Moutons.....	342	342	31 k.	0f 54
Porcs.....	34	34	145 k.	1f 20

VIANDE (prix moyen).

Bœuf 1f 06; Vache 0f 71; Veau 1f 16; Mouton, 1f 16 c. Porc, 1f el.

BULLETIN FINANCIER.

BOURSE DE PARIS.

13 novembre 1862.

Au comptant :	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour 100	70 65	» »	» 05
4 1/2 pour 100.....	98 »	» »	» »
14 novembre.			
Au comptant :			
3 pour 100	70 40	» »	» 25
4 1/2 pour 100.....	98 10	» 10	» »
15 novembre.			
Au comptant :			
3 pour 100.....	70 10	» »	» 30
4 1/2 pour 100.....	98 »	» »	» 10

VILLE DE CAHORS.

Marché aux grains. — Samedi, 15 novembre 1862.

	Hectolitres exposés en vente.	Hectolitres vendus.	PRIX moyen de l'hectolitre.	POIDS moyen de l'hectolitre.
Froment..	498	213	21f 82	78 k. 240
Maïs.....	268	74	11f 87	»

ÉTAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Naissances.

7 novembre. Thècle (Gramat-Guillaume), naturel.
9 — Mayac (Jean), rue des Maures.
9 — Belmont (Jean), St-Georrges,
10 — Marqués (Marie-François-Guillaume-Georges), rue Feydel.
11 — Ilbert (Baptiste), rue Chantrerie.
13 — Tulet (Charles), boulevard sud.
13 — Borredon (Marie), rue Mordaigne.
13 — Pezet Jules-Jean, rue des Boulevards.
14 — Gracie (Anne), naturelle).

Mariages.

5 — Delrieu (Pierre), coiffeur, et Guitard (Marie), domestique.
5 — Jouglas (Edouard), forgeron, et Rigal (Marie), domestique.
13 — Teullières (Paul), vigneron, et Garrouty (Marie), couturière.
13 — Pradié (Joseph), maréchal-ferrant, et Fournié (Marianne), sans profession.

Décès.

6 — Tauran (Anne), domestique, célibataire, 34 ans, hospice.
7 — Bessières (Marie). sans prof. 76 ans, rue Labat.
8 — Malo (Charles-Victor), ancien architecte, rue (Fénelon), 62 ans.
10 — Cadau (Jean-Marie-François Joseph), sellier, 69 ans, Labarre.
11 — Burgalières (Cécile). 3 mois, au château de Larroque.
11 — Vergnet (Pierre), cultivateur, 55 ans, (hospice).
12 — Cantarel (Genève), 9 mois, rue Darnis.
12 — Bouldoire (Julie), sans prof., 60 ans, rue du Cheval-blanc.
12 — Vincent (Jean), ancien cantonnier, 89 ans, faubourg St.-Georges.
14 — Lafage (Sophie), lessiveuse, 54 ans, port Bullier.
14 — Sol (Jeanne), sans prof., 61 ans, à la Citadelle.
14 — Brives (Hugues), ancien entrepreneur, 77 ans, rue du Coin-de-Lastié.
15 — Alis (Jeanne), blanchisseuse, 70 ans, rue de la Halle.
15 — Ganil (Jean), ancien militaire, 43 ans. (hospice).

La hausse qui s'est produite dans ces derniers temps ayant amené un déclassement considérable dans les valeurs en attendant un emploi, la BANQUE DE CAPITALISATION rappelle qu'elle reçoit en participation de ses opérations financières toutes sommes qu'elle qu'en soit l'importance. — Les bénéfices sont répartis tous les mois, les fonds peuvent être retirés aux mêmes époques. — Intérêts élevés et constants, disponibilité du capital, tels sont les avantages que procure l'union des capitaux centralisés par cette Banque. Le compte-rendu du semestre écoulé, et la circulaire explicative des opérations sont adressés *franco* sur demande Adresser les fonds par la poste ou les verser dans les succursales de la Banque de France au crédit de MM. *Sandrier et Cie*, rue du Conservatoire, n° 11, à Paris.

MAUX D'ESTOMAC.

Les malades de l'estomac ou des intestins, les convalescens et les personnes âgées ou *faibles* de la *poitrine*, trouveront dans le RACAHOUT de DELANGRENIER un déjeûner nutritif, réparateur et aussi agréable que facile à digérer. — Dépôts dans toutes les villes.

PURGATIF de DESBRIÈRE.

Composé avec la magnésie pure, le CHOCOLAT DESBRIÈRE purge parfaitement et sans irriter. C'est le meilleur DÉPURATIF dans les affections chroniques ; pris de temps en temps, il expulse la BILE et les *humeurs* qui séjournent dans les viscères. — Dépôts dans toutes les Pharmacies. (Se défier des contrefaçons).

VINAIGRE de toilette COSMACÉTI

supérieur par son parfum et ses propriétés *lénitives et rafraîchissants*. — Dépôts chez les bons Parfumeurs.

L'ACADÉMIE de l'Industrie française, dans sa séance générale du 20 juillet 1843, a décerné une *médaille d'honneur en argent à M* GEORGÉ, d'Epinal, pour les perfectionnements qu'il a apportés dans la préparation de son excellente PATE PECTORALE, dont les précieuses propriétés pour combattre les RHUMES, *enrouements, catarrhes, asthmes, grippes*, etc, avaient été constatées par la Commission chargée d'en faire l'examen. — (Médaille d'or en 1845). La PATE PECTORALE DE GEORGÉ, d'Epinal, se fabrique à Paris, 28-30, rue Taitbout. Dépôt dans chaque pharmacie de France et de l'Etranger.

Crédit Foncier de France.

Le 40e tirage trimestriel des Obligations foncières 3 et 4 o/o aura lieu le lundi 22 décembre 1862.

Ce tirage comprendra 14 numéros.

Le 1er	numéro sortant	gagnera	un lot de	100,000 fr.
Le 2e	—	—	—	50,000
Le 3e	—	—	—	40,000
Le 4e	—	—	—	30,000
Le 5e	—	—	—	20,000
Le 6e	—	—	—	10,000
Les 8 numéros suivants chacun 5,000 fr, ensemble				40,000
				290,000

S'adresser, pour les demandes de prêts et d'obligations foncières ou commerciales au siége de l'administration, à Paris, et dans les départements chez MM. les receveurs généraux et particuliers des finances et chez MM. les notaires.

Pour tous les articles et extraits non signés : A. LAYTOU.

A VENDRE, en bloc ou à parcelles,

L'HOTEL DES AMBASSADEURS

S'adresser à M. Francès, à Cahors.

OPPRESSIONS Toux, Rhumes **ASTHMES** NÉVRALGIES, Catarrhes.

La fumée étant ASPIRÉE, pénètre dans la Poitrine, calme le Système nerveux, facilite l'expectoration et favorise les fonctions des organes Respiratoires.
Dans les pharm. de tous les pays, PARIS : Vente en gros, J. ESPIC, 6, r. d'Amsterdam. — *Exiger cette griffe sur chaque Cigarette.*

AVIS

Le sieur CALMETTE, conseiller d'arrondissement et propriétaire à Thémines, canton de Lacapelle, a l'honneur de prévenir MM. les agriculteurs et fermiers qu'il est dans l'intention de mettre en ferme toutes ses propriétés, qui se composent de trois grands corps de domaines, contigus, d'une briqueterie ou chaufour, d'un moulin à huit meules, de deux pressoirs hydrauliques, contigus, et enfin d'une grande prairie particulière. Le tout payant près de 1,500 fr. d'impôts. Le propriétaire et MM. Alayrac, notaire à Gramat, Born à St.-Cere, Vaissié à Lacapelle, et Brunet à Thémines, donneront tous les renseignements désirables.

AVIS

Tilburys, Jardinières à deux roues, Voitures à quatre roues en tout genres, neuves et d'occasion, à vendre à de très-bons prix.

S'adresser à M. SEVAL, carrossier à Cahors, hôtel des AMBASSADEURS.

A LA VILLE DE CAHORS

SABRIÉ

Marchand Tailleur, rue de la Mairie, 6. a l'honneur de prévenir le public, que, comme par le passé, on trouvera dans ses magasins des habillements confectionnés à Paris ou par lui. Il ose espérer que les personnes qui l'honoreront de leurs visites seront satisfaites.

Il confectionne aussi sur mesure.

Le Temps

JORNAL QUOTIDIEN, POLITIQUE,

LITTÉRAIRE, COMMERCIAL.

A partir du 1er Décembre, le journal le ***TEMPS***, organe des opinions libérales, augmentera son format sans augmenter ses prix.

Il sera le **plus grand**, le **plus complet**, et par conséquent le **moins cher** des journaux de Paris.

Il publiera tous les jours des **DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES COMMERCIALES**, indiquant, le jour-même, le mouvement des principales places de France et de l'étranger.

ROMANS-FEUILLETONS signés de nos premiers écrivains.

PRIMES GRATUITES composées des meilleurs romans contemporains, format Charpentier, édition Michel Lévy.

Des numéros d'essai et le catalogue des **primes gratuites** seront envoyés à quiconque en fera la demande, par lettre affranchie, à M. Claudon, administrateur, 10, rue du Faubourg-Montmartre, Paris.

ABONNEMENTS DES DÉPARTEMENTS. { Trois mois : 16 fr. Six mois : 32

AU PAUVRE DIABLE

MAGASIN DE NOUVEAUTÉS

VENTE EN LIQUIDATION

Le sieur LABIE a l'honneur de prévenir le Public qu'ayant contracté des engagements très-sérieux envers une maison de Paris, engagements qu'il doit remplir au 1er janvier prochain, il vendra, à partir de ce jour, toutes les marchandises de son magasin à 25 et 30 pour cent de rabais. -- Malgré la hausse qui existe de 40 à 50 o/o sur l'article coton, ces mêmes articles seront vendus, chez M. Labie, toujours aux mêmes conditions.

POUR VENDRE BEAUCOUP, VENDRE BON ET BON MARCHÉ

Aux Fabriques de France

MAISON GREIL

A CAHORS, sur les Boulevards, Maison COURNOU, à l'angle de la rue Fénelon.

HABILLEMENTS TOUS FAITS

ET SUR MESURE

Formes élégantes et grâcieuses, étoffes de la plus grande fraîcheur et de la plus haute nouveauté, confection d'un fini parfait, modicité de prix surprenante.

Réglisse Sanguinède

Pectoral reconnu le meilleur pour guérir les **Rhumes, Gastrites, Crampes** et **faiblesses d'estomac.** Mangé après les repas, c'est le **digestif le plus efficace.** Un seul essai suffit pour s'en convaincre. Pour se garantir des contrefaçons, *exiger la signature* **Sanguinède,** — 75 c. la boîte. — Dépôt à *Cahors* dans toutes les pharmacies.

ÉLIXIR **ANTI-RHUMATISMAL** de SARRAZIN-MICHEL, d'Aix.
Guérison sûre et prompte des rhumatismes aigus et chroniques, goutte, lumbago, sciatique, migraines, etc., etc.
10 fr. le flacon, pr 10 jours de traitement.
Un ou deux suffisent ordinairement.
Dépôt chez les principaux Pharm. de chaque ville.

LITHOGRAPHE, A CAHORS

Billets de mariages, etc., etc.

CASTANET

Cartes de Visite

Le propriétaire-gérant, A. LAYTOU.